

Quand le froid s'abat sur nos pays...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **65 (1956)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quand le froid s'abat sur nos pays . . .

Février de tous les mois,
Le plus court et le moins courtois.
(Vieux diction)

Le mois de février aura été rude, cet an-ci. Le froid a envahi l'Europe entière. Il a amené son cortège de souffrances pour tous ceux que l'âge ou la misère, et souvent l'un et l'autre, laissent désarmés et démunis. Notre population et notre pays n'ont pas été épargnés par les vagues de froid. Il n'y a pas de « vraie misère » chez nous? Ce que nous avons pu voir, pendant ces journées où le thermomètre oscillait impitoyablement entre -10° et -17° ou -20° ,

« pittoresque » si nous la rencontrons à Paris, à Londres ou à Rome.

Nous n'y échappons pas. A l'une pas plus qu'à l'autre et quoi qu'en croient tant de braves gens habitués à croire que « chez nous » tout va autrement qu'ailleurs. Ne serait-il pas temps de nous en apercevoir? La cruauté de la vague de froid que nous aurons connue en fin de cet hiver n'aura pas été vaine si elle a su nous



Un appartement encore d'une maison désaffectée, à Genève, où des sans-abris avaient cherché refuge et s'étaient « installés ».
(Photo A. I. P., Genève)

pendant que la bise se déchainait sur nos villes et nos campagnes, apportait un cruel démenti à cette illusion. Il y a de la misère, de la « vraie misère » chez nous comme partout. De cette misère discrète et demi-honteuse qui permet tout juste de vivoter quand le temps est clément, et qui devient impitoyable lorsque les frimas et la maladie s'en mêlent, jusqu'à cette misère sordide et totale que nous trouvons volontiers

ouvrir les yeux. Et nous placer devant nos devoirs et nos responsabilités. Laissons aux touristes cette image idyllique de la Suisse selon M. Walt Disney et M^{me} Johanna Spyri que nous avons un peu trop facilement tendance à croire vraie. Et obligeons-nous à regarder la réalité en hommes. Il y a une lutte à mener, si nous voulons réellement venir en aide à tous ceux qui en ont besoin. Une lutte contre la misère, une lutte



La lutte contre le froid: l'arrivée des colis de vêtements envoyés par centaines au centre de ramassage de Genève.

aussi contre nous-mêmes, contre nos habitudes légales et nos conformismes bien-pensants.

La vague de froid qui s'est abattue sur nous s'est montrée d'une violence et d'une durée rares, heureusement, sous nos climats. Mais elle a fait partout des victimes et révélé partout des misères inconnues. Sans parler des dégâts et des pertes qu'elle a occasionnés et dont il est bien difficile d'évaluer l'énorme montant. Le froid, à cette échelle, et dans les régions tempérées ou méridionales, tourne aisément en catastrophe. Il n'aura pas été de trop de tous les dévouements qui se sont immédiatement annoncés et des efforts ininterrompus de toutes les œuvres d'entraide alertées sans retard, pour empêcher que ces semaines glaciales de février 1956, chez nous, ne se soient montrées mortelles pour beaucoup de nos concitoyens.

Le mercredi 1^{er} février, le froid s'abattait soudain sur notre pays. Le thermomètre descendait à -15° sur les bords du lac. Il tombait plus bas encore le lendemain. D'entente avec la Croix-Rouge genevoise, Radio Genève lançait le 2 février, au début de l'après-midi, un appel en faveur de ceux que le froid surprenait sans combustible ni vêtements chauds. Quelques minutes plus tard, toutes les lignes téléphoniques de nos sections se voyaient assiégées par les innombrables personnes désireuses d'offrir du bois, du charbon ou des vêtements. En moins d'une heure, le secrétariat genevois enregistrait, de 13 à 14 h, plus de 100 communications. Il en allait de même dans nos autres secrétariats romands. De toutes parts, en même temps, on signalait des cas de vieillards isolés et privés de combustible; de pauvres gens manquant de manteaux, de couvertures, de souliers, de linge;

de mesures ou d'appartements démunis d'appareils de chauffage.

Un très bel élan de charité

Le concours de toutes les œuvres charitables ne fut pas de trop, avec l'appui des services officiels, pour répondre à toutes les demandes et à toutes les offres. L'Armée du Salut, Caritas, les Offices sociaux protestants furent nuit et jour sur la brèche avec la Croix-Rouge. De son côté, le groupement genevois des « Amis de l'abbé Pierre » entreprenait une action nouvelle pour aller retrouver les miséreux dans leurs refuges ou dans la rue et leur apporter coûte que coûte une aide indispensable. Chaque nuit, des patrouilles de volontaires se mirent en chasse, en quête de sans-abris. Un premier asile ouvert grâce à d'admirables dévouements se

LES COMPAGNONS DE L'ABBÉ PIERRE

L'œuvre entreprise en France par l'abbé Pierre et ses « Compagnons d'Emmaüs » pour venir en aide aux misérables sans logis est trop connue pour que nous ayons besoin d'en récrire ici. La presse comme le cinéma ou la radio, des livres et un film ont rendu le nom et le mouvement populaires jusque loin au-delà des frontières. L'abbé Pierre lui-même est venu à plusieurs reprises parler en Suisse et expliquer le pourquoi et le comment de son mouvement.

On sait moins que des groupes d'« Amis de l'abbé Pierre » se sont créés en Suisse, à Genève et à Berne notamment, pour y poursuivre une œuvre semblable. Le groupe genevois des « Amis de l'abbé Pierre » s'est fondé l'automne dernier, à la suite d'une conférence faite par l'initiateur du mouvement. Sa première entreprise fut de collecter des vêtements pour venir en aide aux sans-logis lyonnais. Près de 180 personnes s'inscrivirent pour participer à cette œuvre.

La vague de froid de février donna une nouvelle impulsion au groupe genevois. Brisant avec les vieilles habitudes, les « compagnons », au nombre d'une cinquantaine d'abord et bientôt soutenus par de nombreuses bonnes volontés, se mirent en campagne. Leur but n'était pas d'attendre que la misère vint à eux, mais d'aller à sa recherche où elle était. Eux-mêmes l'avouent, ils doutaient d'abord de l'utilité réelle d'une telle action. Partir par les rues, passé 23 heures ou minuit, en quête d'errants; aller chercher des sans-logis dans les salles d'attente des gares, à l'heure de la fermeture; fouiller en pleine nuit des chantiers ou des maisons en démolition pour y découvrir peut-être des gens qui y auraient cherché abri, cela leur paraissait se lancer dans une aventure plus théorique que réelle, à notre époque et dans la ville de Genève. Ils s'en allèrent quand même, bravant le froid intense, par petits groupes, roulant lentement en voiture par les rues désertes, s'assurant que, trouvaient-ils un seul être humain réduit, par cette température, à demeurer sans abri, leur effort en valait la peine. La vieille parabole de la brebis égarée inspirait leur geste.

Mais ce n'est pas un homme qu'ils rencontrèrent, c'en fut une dizaine d'abord, puis toujours plus au fur

et à mesure qu'ils étendaient le champ de leur action nocturne. Dès la première nuit, ils avaient réussi à loger six ou sept sans-abri — de leurs amis s'étaient offerts pour leur donner des lits, chez eux. Dès la seconde nuit, ils se voyaient pris de court. Le Conseil administratif de la ville de Genève mettait, à leur demande, une salle chauffée à leur disposition. En quelques heures, ils parvenaient à y installer une quinzaine de lits. Leur asile était plein la nuit de son ouverture. Le lendemain, ils devaient y loger tant bien que mal 26 sans-abri. Ils ont dû ouvrir, devant la persistance du froid, un deuxième, puis bientôt un troisième abri. En même temps, par un vestiaire, par des distributions de combustible, ils allaient à la découverte d'autres misères et venaient compléter magnifiquement l'effort fait par la Croix-Rouge et les autres œuvres sociales.

Ces sans-abri, qui sont-ils? Oh! ni des malfaiteurs ni des gens susceptibles de mettre en péril la collectivité. Simplement, très simplement, de pauvres hères habitués à vivre en marge des gens « civilisés », habitués à leur misère et à leur solitude, des « clochards », si l'on veut, pour beaucoup, encore que ce mot traîne à sa suite un peu trop de clichés littéraires et faux... Des gens d'ici, accoutumés depuis longtemps à vivre au hasard, à dormir au hasard, à manger au hasard. Des gens âgés, presque tous, que les compagnons de l'abbé Pierre ont « trouvés » au hasard aussi, au hasard des rues où ils traînaient en attendant l'aube, au hasard des chantiers où ils cherchaient un abri de quelques heures, des maisons désaffectées où ils s'étaient ménagés un vague abri. On en a trouvé dans des remorques de camions, dans des cabines de téléphone, dans des abris de trams, jusque dans des guérites de grutiers. Elle n'a pas été vaine, la quête inlassable des « Compagnons d'Emmaüs » genevois. Hélas! Et l'on se prend à penser, en écoutant leurs récits, à ce que d'autres villes de Suisse, sans doute aucun, connaissent, elles aussi, de semblables misères. Car il est faux, tragiquement faux d'imaginer que notre pays et sa démocratie « civilisée » sont à l'abri de pareils dénuements. Des dénuements qui sont autant de « cas », sans doute, mais que la charité ne peut ignorer sans manquer à sa mission et à son nom même. Ce sera l'honneur des « Amis de l'abbé Pierre » d'avoir attiré notre attention sur ce problème. Sachons ne pas l'oublier.

M.-M. T.



Le tri des vêtements qui seront bientôt distribués à ceux qui en ont besoin, au centre de ramassage de Genève. (Photo A. I. P., Genève)

et à mesure qu'ils étendaient le champ de leur action nocturne. Dès la première nuit, ils avaient réussi à loger six ou sept sans-abri — de leurs amis s'étaient offerts pour leur donner des lits, chez eux. Dès la seconde nuit, ils se voyaient pris de court. Le Conseil administratif de la ville de Genève mettait, à leur demande, une salle chauffée à leur disposition. En quelques heures, ils parvenaient à y installer une quinzaine de lits. Leur asile était plein la nuit de son ouverture. Le lendemain, ils devaient y loger tant bien que mal 26 sans-abri. Ils ont dû ouvrir, devant la persistance du froid, un deuxième, puis bientôt un troisième abri. En même temps, par un vestiaire, par des distributions de combustible, ils allaient à la découverte d'autres misères et venaient compléter magnifiquement l'effort fait par la Croix-Rouge et les autres œuvres sociales.

Le travail accompli par notre Croix-Rouge

À Fribourg, la Croix-Rouge pouvait mettre à la disposition des paroisses catholiques et protestantes de la ville des bons de bois et de charbon offert par des entreprises ou des particuliers.

À Neuchâtel, c'étaient des tonnes de combustible et un amoncellement de vêtements qui étaient offerts sitôt après l'appel de la radio, et qui pouvaient être remis aux paroisses, aux services sociaux, aux dispensaires antituberculeux, à l'Aide et conseil aux mères et à diverses œuvres pour ceux qui en manquaient. Le bois provenant de la démolition d'un chalet à Saint-Aubin était donné à des chômeurs, le transport était offert dans bien des cas.

À Lausanne, huit à dix tonnes de combustible et près de trois tonnes de vêtements étaient mises à la disposition de la Croix-Rouge par d'innombrables bonnes volontés et distribués soit aux paroisses et aux services sociaux soit aux personnes dont le secrétariat savait les besoins et recevait les demandes. La seconde semaine, à nouveau 3 tonnes de vêtements ainsi que la belle somme de 19 000 fr. reçue en réponse aux appels de la « Chaîne du bonheur » à Radio Lausanne pouvaient être remis aux œuvres sociales. Il faut y ajouter 2500 fr. reçus directement par la Croix-Rouge lausannoise.

A Genève, où d'innombrables cas étaient signalés chaque jour de partout, tant à la ville que dans la campagne, près de 60 tonnes de combustible pouvaient être recueillies et distribuées sans retard par la Croix-Rouge genevoise grâce aux camions mis à disposition par la Voirie, notamment, par le C. I. C. R., et par plusieurs entreprises de camionnage, ainsi que par les maisons de combustible, pourtant déjà sur les dents. Ce fut pendant plus de trois semaines un travail incessant, qui se doublait, encore, de la collecte des vêtements offerts en quantités considérables et qui allaient immédiatement ravitailler le centre de ramassage et le vestiaire de la section, assaillis de demandes d'habits chauds et de couvertures.

Malgré le froid...

ON A VENDU LE MIMOSA DE CANNES

Malgré le gel qui avait fait de gros dégâts chez les mimosistes de Cannes et qui, quelques jours plus tard, devait frapper plus rudement encore la côte méditerranéenne, malgré la rudesse de l'assaut que l'hiver nous livrait, en Suisse, malgré l'énorme travail que connaissaient toutes nos sections à la suite de la campagne d'aide aux victimes du froid, la vente annuelle du mimosa de Cannes a pu se faire, en Suisse romande. Elle a permis de récolter, cette année, une somme supérieure à celle de l'an dernier.

Des écoliers romands connaîtront, cet été, les vacances à la mer ou à la montagne qui sont nécessaires à leur santé, des enfants de Cannes et de Provence pourront bénéficier d'un séjour salubre en Suisse. Félicitons-nous-en. Félicitons et remercions surtout tous ceux dont les efforts inlassables et le dévouement ont permis ce résultat, et tous les innombrables acheteurs qui ont répondu à l'appel qui leur avait été fait.

Quinze cent vingt-et-un cageots de mimosa ont pu nous être envoyés depuis Cannes. La nuit même et le lendemain de leur arrivée une équipe genevoise procédait en gare de Cornavin, par un froid de moins 14°, avec l'appui généreux et bénévole de l'état-major de la gare de marchandises et d'employés de la manœuvre, à l'expédition des cartons destinés à la vente dans la Suisse romande toute entière. Car presque partout les réponses positives étaient venues accepter la responsabilité et la charge de cette vente.

A Genève, le 11 février, la bise et le froid glacial interdisant le montage des stands coutumiers, d'innombrables magasins, et parmi eux les dépôts de la Coopérative et de la Migros, acceptaient au pied levé de constituer chez eux des dépôts de fleurs et d'installer les vendeuses bénévoles. Grâce à ces appuis, grâce à toutes celles qui, bravant le froid, offrirent dans les rues ou jusque dans les appartements les branches fleuries, quelque 600 cageots purent être vendus dans la ville, rapportant le magnifique bénéfice de 45 000 francs. Dans tout le canton la vente fut aussi une réussite.

Dans le reste de la Suisse romande, dans le Pays de Vaud, à Neuchâtel, à Fribourg, au Valais comme au Jura, la vente du mimosa a connu un plein succès. A Lausanne, où la vente ne put avoir lieu, la « Chaîne du bonheur » diffusa à Radio Lausanne les appels de

R. Nordmann et de Lelio Rigassi en faveur de l'« action mimosa » et de la lutte contre le froid et permit de recueillir une belle somme.

*

L'AIDE AUX VICTIMES DU FROID A NEUCHÂTEL

Au cours des distributions de combustible qui ont été effectuées, on a découvert une famille qui se chauffait avec des bougies...

200 familles ont pu être secourues dans le district de Neuchâtel comprenant: Neuchâtel, Auvernier, Colombier, Bôle, Boudry, Cortaillod, Fontaine, St-Blaise, Cressier, Cornaux et Le Landeron.

18 000 kg de combustible ont été répartis dans ces différentes localités.

Plus de 1200 pièces de vêtements ont été également distribuées, tout particulièrement à des vieillards et des enfants.

Il a pu être également remis des couvertures et des lits reçus en dons à certaines familles.

A Peseux, il a été distribué 1200 kg de charbon et 22 colis de vêtements à des familles nécessiteuses de la commune de Peseux.

*

SECOURS AUX ENFANTS LES CREDITS POUR 1956

Le 14 décembre, la Commission du secours aux enfants a accordé les crédits suivants:

Parrainages pour enfants suisses:	Fr.
Achat de 400 lits complets	120 000.—
Achat de 20 cadres de lit et de 20 matelas destinés à être remis à des familles suisses en cas d'urgence	1 650.—
Achat de draps, d'oreillers, de duvets, de matelas, de taies et de fourres, de machines à coudre, de lessiveuses, etc.	23 000.—
Pour enfants grecs:	
a) Parrainages symboliques: achat de couvertures de laines et d'autres effets de première nécessité	27 500.—
b) Accueil de 40 enfants au préventorium de Kifissia près d'Athènes	25 000.—
c) Contribution financière à la reconstruction et à l'aménagement d'un sanatorium pour enfants atteints de tuberculose osseuse sur l'île de Leros	6 000.—
Pour enfants réfugiés en Allemagne:	
a) Parrainages-lits: achat de matelas, de couvertures, d'étoffe pour draps, éventuellement de cadres de lits, etc.	20 000.—
b) Aide individuelle: achat de flanelle, de cretonne, souliers, couvertures de laine, draps, matelas, évent. de cadres de lits, laine à tricoter, etc.	60 000.—
Pour enfants français (fonds provenant des parrainages symboliques):	
a) Contribution accordée au home d'enfants Rayon de Soleil de Cannes	1 760.—
b) Contribution pour le home d'enfants Rayon de Soleil de Pomeyrol	2 200.—
c) Appui financier à l'institution de la Croix-Rouge française du Chambon, en faveur d'adolescents	4 400.—
Pour enfants réfugiés en Autriche:	
a) Aide individuelle à des enfants réfugiés (fonds provenant des parrainages symboliques): Achat de flanelle, cretonne, souliers, couvertures de laine, draps, matelas, éventuellement cadres de lits, laine à tricoter, etc.)	15 000.—
b) Distribution collective de lits: Achat de lits et de literie (subvention de la Confédération)	35 000.—
Pour enfants réfugiés de différents pays:	
a) Achat de vêtements pour enfants réfugiés accueillis dans des familles suisses ou des homes en Suisse	17 000.—
b) Achat de machines à coudre pour l'Allemagne et l'Autriche	2 000.—
Total	360 510.—